



BULLETIN D'INSCRIPTION

Fête des Terroirs Gourmands (FTG) 2026
La Roque-Gageac - lundi 17 & mardi 18 août 2026

Bulletin d'inscription à retourner avant le 30 AVRIL 2026 au
Lions Club de Sarlat - BP 19 – 24200 Sarlat La Canéda

Nom de l'exposant :.....

Adresse :.....

Nom et prénom du responsable :.....

N° de tél fixe :.....

N° de tél portable (**obligatoire**) :.....

E-mail (**obligatoire**) :.....

Je participerai à la 28^{ème} F.T.G les 17 + 18 août 2026

LE PRIX DU MÈTRE LINÉAIRE EST DE : 65 €. La réservation des emplacements peut se faire pour une longueur minimum de 3 mètres.

- Je réserve un emplacement de mètres linéaires au prix de **65 € le mètre**
- Branchement électrique **220 volts dans la limite de 2000 watts** **OUI *** **NON**
**Coût supplémentaire : 15 € pour les 2 jours.*

Pour confirmer mon inscription, je joins un chèque, au nom du Lions Club de Sarlat, **de 50%** (cinquante pour cent) du **montant total de ma réservation** soit :.....€.

Ce chèque sera remis à l'encaissement le 1er juillet 2025, le solde de votre réservation doit nous parvenir pour le 1er août 2026, au plus tard.

PRODUITS COMMERCIALISÉS

Merci d'indiquer, lisiblement, les produits que vous présenterez sur votre stand. Pour les viticulteurs, préciser les crus et appellations.

Pour éviter toute concurrence directe, l'organisateur se réserve le droit de vous demander de retirer un produit si celui-ci est déjà présent sur la fête ou n'était pas de votre fabrication :

.....
.....
.....

J'ai pris bonne note et j'accepte les termes du contenu du règlement intérieur du F.T.G, joint et au dos du présent bulletin et que mon inscription ne deviendra définitive qu'à la réception de mon règlement du solde. Par ailleurs, je renonce à tous recours contre l'organisateur pour tous dommages qui pourraient être causés aux marchandises que j'expose ou que je propose à la vente.

Date + cachet + signature de l'exposant précédée de la mention « lu et approuvé »